

REGLEMENT

- 1 - La L.R.M.T. organise cette année les championnats individuels seniors +.
 - La phase qualificative a lieu du 14 avril au 02 mai 2025 dans deux zones géographiques pour la Réunion (nord et sud) ainsi qu'à Mayotte.
 - La phase finale a lieu du 22 au 25 mai 2025 au T.C.M.T.
- 2 - Les catégories ouvertes sont : +35 +40 +45 +50 +55 +60 +65 +70 +75 et 80 messieurs et dames.
 - Le classement pris en compte est celui en vigueur le jour de la clôture des inscriptions.
- 3 - Le droit d'inscription au championnat est fixé à 22 €, avec paiement en ligne sur TEN'UP.
 - Seules les inscriptions accompagnées du règlement sont acceptées.
 - Elles sont closes le 06 AVRIL 2025.
- 4 - La dotation globale est de 3000 euros.
- 5 - Si le nombre d'inscriptions par catégories d'âge le permet il y aura 2 zones géographiques qualificatives (NORD et SUD), éventuellement une zone MAYOTTE.
- 6 - Les matchs ont lieu dans les clubs suivants :

Catégories	Club	Juge-arbitre adjoint	Téléphone
+30 +40 +45 +50 +55 Zone NORD	TC BOCAGE	Laurent DARMALIN-GOM	0692 31 31 92
+60 +65 Zone NORD	TCD	Françoise DOUCET	0692 64 11 55
+70 +75 +80 Zone NORD	BOTC	Jean Pierre PICARD TURPIN	0692327814
+35 Zone SUD	TC ST LOUI-SIEN	Patrick PROVENZANO	0692422969
+40 +45 Zone SUD	TC TAMPON	Jean Michel EUPHRASIE	0692007930
+50 +55 Zone SUD	TC DOMINI-CAIN	Alain CRESCENCE	0667432967
+60 +65 +70 +75 +80 Zone SUD	TCSP	Catherine BOUCHAUD	0692 52 77 27
Tableaux finaux	TCMT	Nicolas DUPRET	0692 63 26 93
Juge arbitre du championnat Tableaux et suivie de la compétition		Françoise DOUCET	0692 64 11 55

- 7 - Conditions de participation :
 - Être licencié à la L.R.M.T. en 2025,
 - Être Français
 - Les joueurs participent au championnat dans leur catégorie d'âge.
- 8 - Toutes les catégories d'âges se joueront en format 2 (2 set à 6 jeux, 3ème set: super jeu décisif à 10 points)
 - Les joueurs les mieux classés de chaque catégories sont directement admis dans le tableau final, si l'effectif le permet.
- 9 - A l'issue des matchs, les balles sont récupérées par le perdant.
- 10 - Le juge-arbitre du championnat est **Françoise DOUCET**. Elle est chargée de la confection des tableaux ainsi que du suivi de la compétition.
- 11 - La qualification au championnat de France nécessite, pour ce championnat de ligue, la participation effective d'un joueur ayant le classement requis mentionné ci-dessous.

(les WO ne sont pas pris en compte)

- +35 +40 : classement minimum 15
- +45 +50 +55 +60 : classement minimum 15/3
- +65 +70 : classement minimum 30/1
- +75 +80 : classement minimum 30/2
- Dames +80 : classement minimum 30/3

- 12** - Le Comité de championnat est présidé par **Jean-Christophe MANIN**. En cas de contestation, il doit être saisi sans délai.

Jean-Christophe MANIN
Directeur du championnat